

Liste d'exclusions « Sanctions contre les Etats »

Version au 1^{er} juin 2026

La politique d'investissements s'aligne sur les sanctions économiques édictées par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Ainsi sont exclus des investissements de la Caisse, les pays contre lesquels le SECO a décrété un embargo global sur le matériel d'armement ou de répression en raison d'une violation du droit international, notamment des droits de l'homme. Les exclusions concernent **les obligations d'État et les obligations similaires**. Voici la liste des pays concernés :

N°	Pays
1	Afghanistan
2	Biélorussie
3	Iran
4	Libye
5	Myanmar
6	Corée du Nord
7	Russie
8	Soudan
9	Soudan du Sud
10	Syrie
11	Venezuela
12	Zimbabwe

Liste établie au 30.06.2026
sur la base des recommandations de l'ASIR (www.svvk-asir.ch)